

Bilan Commerce extérieur en 2021

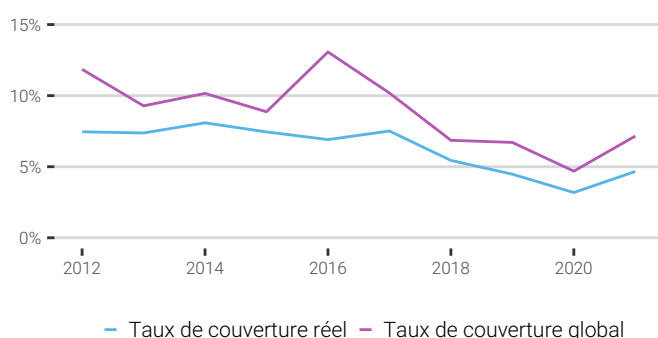
Bien qu'entre 2020 et 2021, la valeur des importations civiles augmente de 13 % et celle des exportations locales de 66 %, le déficit de la balance commerciale réelle progresse de 11 % en 2021. L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française a pénalisé les importations et les exportations en 2020 et 2021. En fin d'année 2021, une reprise économique est amorcée.

Le déficit commercial se renforce

En 2021, le solde de la balance commerciale réelle est déficitaire de 191 milliards de F.CFP, soit une augmentation du déficit de 11 %. Les échanges commerciaux ont augmenté entre 2020 et 2021, mais la hausse des exportations locales ne compense pas celle des importations civiles.

Le taux de couverture réel s'améliore et s'établit à 4,7 % (+ 1,5 point par rapport à 2020), mais la Polynésie française demeure très dépendante des marchés extérieurs.

Fig. 1. Taux de couverture



Source : Direction régionale des douanes de Polynésie française - ISPF

Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations civiles croît de 11 %

Entre 2020 et 2021, la valeur des importations civiles est en hausse de 13 % pour atteindre 200 milliards de F.CFP. La valeur des importations de toutes les catégories de biens augmente. En retirant les importations d'avions et de bateaux, la valeur des importations civiles croît de 11 %.

La demande des entreprises progresse

En 2021, les entreprises ont dépensé 85 milliards de F.CFP pour des produits importés (+ 15 % par rapport à 2020). Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations à destination des entreprises croît de 11 %.

Les importations de biens d'équipement augmentent de 16 % en valeur, tirées en partie par les achats d'avions et de bateaux pour un montant de 451 millions de F.CFP en 2020 et de 3,8 milliards de F.CFP en 2021. En déduisant ces commandes particulières, les biens d'équipement importés en 2021 progressent de 6 % en valeur.

Comparé à 2020, les importations de biens intermédiaires, représentant les matières premières utilisées par les entreprises, augmentent de 15 % en valeur et de 18 % en volume.

Depuis 1993, la Nouvelle-Zélande a très souvent été le premier fournisseur de ciments hydrauliques de la Polynésie française. Cependant, les importations de ciments néo-zélandais commencent à diminuer en 2019 avec 33 500 tonnes, puis 15 000 tonnes en 2020 pour atteindre 13 000 tonnes en 2021. Le ciment est essentiellement commandé au Vietnam (56 300 tonnes) et en Indonésie (41 200 tonnes) en 2021. Il progresse globalement de 23 % en valeur et de 31 % en volume.

Les importations de « Matières plastiques et ouvrages en ces matières », de « Bois et ouvrages en bois » et de « Ouvrages en fonte, fer ou acier » représentent 31 % des importations de biens intermédiaires et augmentent respectivement de 12 %, 28 % et 29 % en valeur et de 9 %, 12 % et 33 % en volume.

TABLE 1. Évolution des importations civiles entre 2017 et 2021 (millions de F.CFP)

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Entreprises						-32,0%
Biens d'équipement	33 582	77 095	67 415	33 896	39 215	15,7%
Biens intermédiaires	36 732	39 483	40 714	39 536	45 394	14,8%
Ménages						-7,2%
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	3 755	3 605	3 893	3 174	3 319	4,6%
Produits des industries agricoles et alimentaires	39 678	40 294	42 034	41 389	42 104	1,7%
Biens de consommation non alimentaires	26 791	28 433	30 056	27 811	32 140	15,6%
Produits de l'industrie automobile	14 111	16 285	17 997	14 678	17 356	18,2%
Produits énergétiques	18 121	21 666	22 111	16 619	20 530	23,5%
Ensemble	172 771	226 861	224 219	177 104	200 058	13,0%

Source : Direction régionale des douanes de Polynésie française - ISPF

Les importations à destination des ménages augmentent

Les importations de biens à destination des ménages progressent de 9 % en valeur et de 2 % en volume. Cette hausse en valeur résulte principalement des commandes de biens de consommation non alimentaires et celles de produits automobiles. Les importations de toutes les catégories de produits augmentent en valeur.

La valeur des importations de biens de consommation croît de 16 %. Près de la moitié de cette hausse est due aux achats de produits pharmaceutiques dont la valeur des importations augmente de 18 % pour atteindre 11,7 milliards de F.CFP en 2021, ce qui représente 36 % de la valeur des importations de biens de consommation. La France métropolitaine et l'Allemagne sont les deux premiers fournisseurs de produits pharmaceutiques avec respectivement 36 % et 14 % de parts de marché.

La valeur des importations de produits automobiles progresse de 18 % pour atteindre 17,4 milliards de F.CFP. En particulier, la valeur des importations de voitures de tourisme croît de 30 %, principalement en provenance de Thaïlande, Chine, Corée du Sud, Japon et France métropolitaine.

Les importations de produits des industries agroalimentaires augmentent de 2 % en valeur et en volume, traduisant des prix unitaires globalement stables entre 2020 et 2021. La valeur des importations de produits des industries agroalimentaires représente 44 % de la valeur des importations à destination des ménages. Les « Viandes et abats comestibles », « Lait et produits de laiterie » et « Préparations à base de céréales » constituent toujours la moitié de la commande de produits des industries agroalimentaires.

Les importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles sont en hausse de 5 % en valeur et régressent de 6 % en volume. Les principaux produits importés sont les « Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires » et les « Fruits comestibles et les écorces d'agrumes ou de melons » qui représentent respectivement 36 % et 32 % de la valeur des importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Les dépenses énergétiques en hausse

Par rapport à 2020, la valeur des importations de produits énergétiques, constitués essentiellement de produits pétroliers, augmente de 24 %, atteignant 21 milliards de F.CFP en 2021. Le volume des importations de produits énergétiques commandés croît de 8 %, traduisant un prix unitaire en hausse de 15 % suivant l'évolution du cours moyen du baril.

En 2021, les importations de carburateurs, utilisés par les lignes aériennes inter-îles, doublent en valeur et progressent de 53 % en volume par rapport à 2020.

Faisant suite à la mise en place en 2020 de la réglementation interdisant aux gros bateaux (paquebots, pétroliers, cargos, etc.) d'utiliser le fioul HSFO (High Sulphur Fuel Oil -2 %), aucune importation de ce type de fioul n'est enregistrée.

Les importations d'« Essences à teneur en plomb inférieure à 0,013 g/litre », principalement destinées au transport routier ou maritime (bateaux de plaisance, de pêche ou de fret dans les îles), augmentent de 20 % en valeur et de 9 % en volume.

Les importations de « Gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 0,05 % en masse », principalement destiné au trans-

port routier ou maritime (bateaux de plaisance, de pêche ou de fret dans les îles) et également destiné à la production d'électricité dans les îles, progressent de 56 % en valeur et de 51 % en volume.

Bien que le volume des importations provenant de Corée du Sud diminue de 18 %, ce pays demeure le premier fournisseur de produits énergétiques et fournit 63 % du volume total importé. La Malaisie augmente très fortement ses exportations de produits énergétiques vers la Polynésie française et devient son deuxième fournisseur. Ainsi la Malaisie fournit 24 % du volume total de produits énergétiques, alors qu'elle était en cinquième position avec 1 % du volume total en 2020.

La France métropolitaine toujours premier fournisseur de biens

La France métropolitaine, en tête des fournisseurs de la Polynésie française en 2021, a expédié 45,5 milliards de F.CFP de produits, soit une hausse de 3 % par rapport à 2020. Les premiers produits importés de Métropole en valeur sont les produits agroalimentaires, suivis de près par les biens intermédiaires. Viennent ensuite les biens de consommation et les biens d'équipement. Les importations de produits automobiles représentent 6 % de la valeur des importations françaises avec une progression de 53 % de la valeur des importations de voitures de tourisme. Le lait, produits laitiers, boissons, liquides alcooliques et vinaigres, préparations à base de céréales, farine et pâtisseries constituent toujours en valeur la moitié des produits agroalimentaires importés de France métropolitaine. Les matières et ouvrages en plastique ainsi que les machines, appareils et matériels électriques et leurs parties représentent 38 % des biens intermédiaires importés de Métropole. La moitié des biens de consommation sont des produits pharmaceutiques dont la valeur des importations croît de 8 %. La valeur des importations françaises de biens d'équipement est constituée de 45 % (+ 9 points par rapport à 2020) de machines, appareils et engins mécaniques ou parties de ces machines ou appareils.

La Chine est le deuxième partenaire commercial de la Polynésie française avec 29 milliards de F.CFP de marchandises importées, soit une progression de 17 % par rapport à 2020. Les biens d'équipement représentent 39 % de la facture. Parmi ceux-ci, 18 % sont des ordinateurs et matériels informatiques et 20 % sont des téléphones mobiles. Les achats d'ordinateurs portables ont augmenté de 12 % en valeur et les téléphones mobiles de 36 %. Ainsi, la Chine demeure leader en fournissant 90 % des ordinateurs portables et 81 % des téléphones mobiles. Les importations chinoises sont composées de 26 % de biens intermédiaires divers : caoutchouc et ouvrages en caoutchouc; fonte, fer, acier et articles en ces matières; matières plastiques et ouvrages en ces matières; machines, appareils et matériels électriques et leurs parties, etc. De même, les importations de biens de consommation représentent 26 % de la valeur des importations venant de Chine. La valeur des biens de consommation se compose à 65 % d'importations de machines, appareils et matériels électriques et leurs parties, des jeux et jouets, articles pour le divertissement et le sport, des meubles et des vêtements. Enfin, la valeur des importations de produits automobiles régresse de 11 %, entraînée par la baisse de 94 % de la valeur des importations de véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus. Celle des voitures de tourisme d'origine chinoise croît de 44 %.

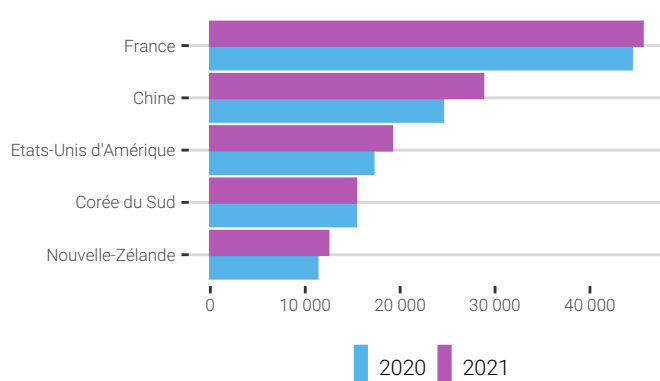
Les États-Unis, troisième fournisseur, ont exporté 19 milliards de F.CFP de marchandises en 2021 vers la Polynésie française, soit une hausse de 11 % par rapport à 2020. Les produits agroalimentaires totalisent le tiers du montant des importations américaines, notamment avec les morceaux et abats de volailles congelées et dans une moindre mesure les « Préparations à base de céréales, de farines, de féculs ou de lait; pâtisseries », les « Préparation de légumes, de fruits » et les « Préparations pour sauces et sauces préparées ». Viennent ensuite les biens d'équipement (24 %) et les biens intermédiaires (17 %) dont 30 % sont constitués de bois et ouvrages en bois.

Le montant des importations en provenance de Corée du Sud est stable. Les valeurs des produits énergétiques et des produits automobiles représentent respectivement 80 % et 12 % des produits venant de ce pays. Les importations de produits énergétiques baissent de 4 % en valeur et de 18 % en volume. La valeur des importations des voitures de tourisme progresse de 9 %.

Les importations en provenance de la Nouvelle-Zélande augmentent de 10 % en valeur. Les produits agroalimentaires, principalement de la viande bovine, du lait et des produits laitiers, constituent plus de la moitié des importations en valeur. Les biens intermédiaires tels que le bois, les produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, et l'aluminium et ouvrages en aluminium sont le deuxième poste avec 33 % du montant importé. Les importations de ciment portland néo-zélandais continuent leur baisse amorcée en 2019 (- 2 % en valeur et - 15 % en volume entre 2020 et 2021). Ce ciment représente ainsi 5 % de la valeur des biens intermédiaires de Nouvelle-Zélande.

La valeur des importations venant d'Espagne double grâce à l'importation d'un bien exceptionnel et atteint ainsi 7,3 milliards de F.CFP. Sans cet achat exceptionnel l'Italie serait de nouveau à la sixième place d'importateur de la Polynésie française. La valeur des importations des marchandises italiennes progresse de 5 % et atteint 7 milliards de F.CFP, elles sont composées d'un tiers de biens intermédiaires, 26 % de biens d'équipement, 18 % de biens de consommation et 18 % de bien agroalimentaires.

Fig. 2. Les 5 premiers fournisseurs de la Polynésie française en 2017 et 2021 (valeur CAF en millions de F.CFP)



Source : Direction régionale des douanes de Polynésie française - ISPF

Les exportations locales en hausse

En 2021, la valeur des exportations locales croît de 66 % par rapport à 2020 pour s'établir à 9,3 milliards de F.CFP. Cette hausse est principalement due aux exportations de perles de culture brutes suivies de celles des produits de la pêche.

TAB. 2. Évolution des exportations locales entre 2017 et 2021 (millions de F.CFP)

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Produits perliers	8 348	7 655	5 038	2 474	4 921	98,9%
Perles brutes	8 117	7 463	4 870	2 390	4 796	100,7%
Ouvrages en perles	146	104	104	59	23	-61,0%
Poisson	1 342	1 509	1 819	853	1 780	108,6%
Noni	591	677	608	465	467	0,5%
Huile de coprah	784	584	489	457	639	39,6%
Vanille	619	666	791	380	555	46,0%
Nacre	207	210	240	183	176	-3,5%
Monoi	369	369	349	266	267	0,3%
Bière	23	20	22	6	7	24,0%
Autres	694	655	675	553	523	-5,4%
Ensemble	12 977	12 344	10 029	5 638	9 335	65,6%

Source : Direction régionale des douanes de Polynésie française - ISPF

Les ventes de produits perliers augmentent

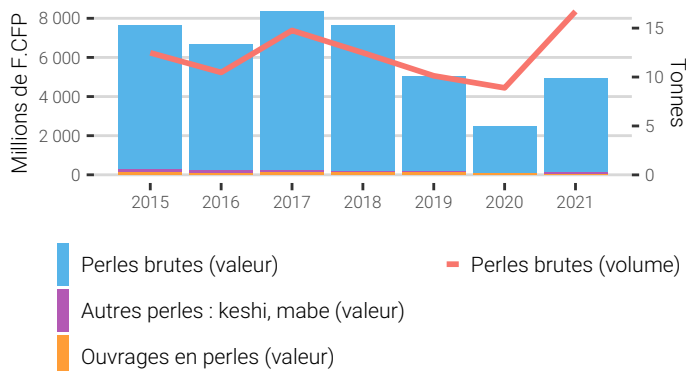
La valeur des produits perliers représente 53 % de la valeur des exportations locales. Elle double entre 2020 et 2021, entraînée par les exportations de perles de culture brutes dont la valeur double également et le volume croît de 88 %.

Cette année, 17 tonnes de perles de culture brutes ont été exportées pour un montant de 4,8 milliards de F.CFP (respectivement - 2 % en valeur et + 65 % en volume entre 2019 et 2021). La suspension de la perception du « droit spécifique sur les perles exportées » (DSPE), entre août 2020 et mai 2021, a favorisé la vente massive de perles à moindre coût.

Les volumes de perles de culture brutes exportés vers Hong Kong sont trois fois plus élevés qu'en 2020, ceux vers le Japon progressent de 86 % et ceux vers les États Unis, qui avaient fortement augmenté en 2020, diminuent de 79 % entre 2020 et 2021. Hong Kong et le Japon se partagent donc la quasi-totalité du marché des perles de culture brutes exportées avec respectivement 64 % et 27 % du volume total.

Le prix moyen au gramme de la perle de culture brute exportée croît de 7 % et s'établit à 290 F.CFP en 2021, contre 270 F.CFP en 2020.

Fig. 3. Évolution des exportations de produits perliers de 2015 à 2021 en valeur (millions de F.CFP) et en volume (tonnes)



Source : Direction régionale des douanes de Polynésie française - ISPF

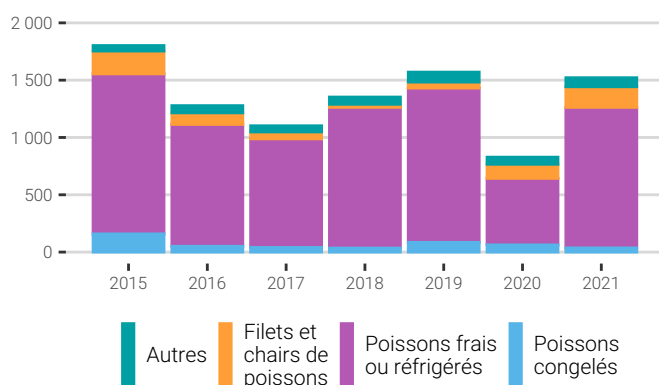
Les exportations des produits de la pêche doublent

Le poisson, second produit le plus exporté de la Polynésie française, constitue 19 % de la valeur des exportations locales.

Les exportations des produits de la mer, principalement du thon, doublent en valeur et augmentent de 84 % en volume atteignant ainsi 1,8 milliard de F.CFP pour 1 500 tonnes. Le prix au kilogramme croît de 14 % (1 170 F.CFP en 2021 1 030 F.CFP en 2020). La hausse en valeur est principalement due aux exportations de poissons frais ou réfrigérés. Leur prix au kilogramme est de 1 235 F.CFP, soit une progression de 8 % par rapport à 2020.

Les États-Unis sont les principaux importateurs de poissons polynésiens (90 % des produits de la pêche exportés en valeur), avec 1 300 tonnes importées pour une valeur de 1,6 milliard de F.CFP. Le marché américain double en valeur et en volume par rapport à 2020. Il est essentiellement constitué du thon frais ou réfrigéré. Le deuxième pays importateur de poissons polynésiens est la France métropolitaine avec 11 % du volume total de produits de la mer (170 tonnes).

Fig. 4. Évolution des exportations par type de poisson entre 2015 et 2021 en volume (tonnes)



Source : Direction régionale des douanes de Polynésie française - ISPF

Tous les autres produits locaux augmentent en volume à l'exception d'huile de coprah

Les exportations d'huile de coprah atteignent 639 millions de F.CFP pour un volume de 4 800 tonnes, soit une augmentation de 40 % en valeur et une baisse de 22 % en volume par rapport à 2020.

Le prix au kilogramme progresse de 80 % pour atteindre 134 F.CFP en 2021. Les acheteurs d'huile de coprah sont exclusivement français.

Le volume des exportations de vanille croît de 74 % avec un prix au kilogramme de 46 100 F.CFP (- 16 % par rapport à 2020). La valeur des exportations de vanille s'élève à 555 millions de F.CFP, soit une hausse de 46 % par rapport à 2020. Les exportations vers la France métropolitaine représentent 69 % du volume de vanille, 13 % sont expédiées aux États-Unis et 6 % au Danemark. Les exportations vers la France métropolitaine augmentent de 76 % en valeur et de 128 % en volume.

Le volume des exportations de vanille croît de 74 % avec un prix au kilogramme de 46 100 F.CFP (- 16 % par rapport à 2020). La valeur des exportations de vanille s'élève à 555 millions de F.CFP, soit une hausse de 46 % par rapport à 2020. Les exportations vers la France métropolitaine représentent 69 % du volume de vanille, 13 % sont expédiées aux États-Unis et 6 % au Danemark. Les exportations vers la France métropolitaine augmentent de 76 % en valeur et de 128 % en volume.

Les exportations de *noni* sont stables en valeur et en volume et s'élèvent respectivement à 467 millions de F.CFP et 1 520 tonnes. Le volume est commandé pour 73 % sous forme de purée dont le prix moyen au kilogramme est de 280 F.CFP. La purée de *noni* est exportée vers quatre pays : les États-Unis qui achètent 49 % du volume, suivis du Japon (39 %), de la Chine (8 %) et de l'Allemagne (4 %). Le jus de *noni* est exporté vers huit pays dont la Chine en tête avec 55 % du volume de jus.

Les exportations de *monoi* sont stables en valeur et progressent de 19 % en volume. Avec un prix moyen au kilogramme de 895 F.CFP, les ventes atteignent un montant de 267 millions de F.CFP. Le volume des exportations est composé de 16 % de produits finis et de 84 % de matières en vrac. Le *monoi* est principalement exporté vers la France métropolitaine (92 % du volume total) qui commande 91 % de *monoi* en vrac. Le Chili deuxième acheteur de *monoi* en 2020 avec 27 tonnes a acheté 489 kilogrammes en 2021.

Les exportations de nacres baissent de 4 % en valeur et augmentent de 5 % en volume pour atteindre 176 millions de F.CFP et 1 400 tonnes. La nacre est essentiellement exportée vers la Chine et le Vietnam avec respectivement 66 % et 19 % du volume de nacres exportées. Le volume vers la Chine croît de 8 % et celui vers le Vietnam diminue de 9 % entre 2020 et 2021.

L'Asie demeure premier client de la Polynésie française

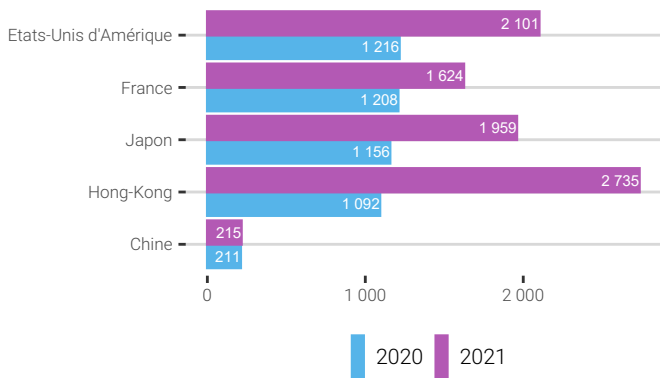
En 2021, le continent asiatique importe 54 % de la valeur totale des produits locaux, soit un montant de 5 milliards de F.CFP et 8 560 tonnes de marchandises, soit 43 % du volume total des exportations locales. Entre 2021 et 2020, les exportations sont 2,5 fois plus élevées en volume et doublent en valeur.

Vers l'Asie, la valeur des exportations de perles de culture brutes a doublé par rapport à 2020 et constitue l'essentiel des exportations vers ce continent (88 % de la valeur des exportations vers l'Asie). Hong Kong et le Japon sont les principaux acheteurs asiatiques (93 % de la valeur des exportations vers l'Asie). Hong Kong importe pour 2,7 milliards de F.CFP, soit 2,5 fois plus élevées qu'en 2020. Le Japon achète pour 2 milliards de F.CFP, soit une hausse de 69 %. Les commandes chinoises progressent de 2 % par rap-

port à 2020 pour atteindre un montant de 215 millions de F.CFP, elles correspondent à 4 % du total des exportations vers l'Asie.

Les États-Unis, avec 2,1 milliards de F.CFP, captent 23 % de la valeur des exportations locales. Les exportations vers ce pays progressent de 73 % en valeur et de 40 % en volume. Les exportations de poissons frais ou réfrigérés représentent 72 % de la valeur globale des exportations vers ce pays, les produits perliers 8 % et la purée de *noni*, 7 %. Les exportations vers l'Europe s'élèvent à 1,8 milliard de F.CFP soit 19 % de la valeur des exportations locales. Les exportations vers la France métropolitaine représentent 90 % de la valeur de la zone européenne. Elles sont constituées pour l'essentiel d'huile de coprah brute (39 %), de vanille (23 %), de *monoi* présenté en vrac (12 %), de produits perliers (8 %) et de filets de thons congelés (8 %). La valeur de ces exportations augmente de 42 % pour l'huile de coprah et de 76 % pour la vanille par rapport à 2020.

Fig. 5. Les 5 premiers clients de la Polynésie française en 2020 et 2021 (millions de F.CFP)



Source : Direction régionale des douanes de Polynésie française - ISPF

Définitions

Importations civiles : elles comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Exportations locales : il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Balance commerciale réelle : c'est la différence entre certains échanges de marchandises, c'est-à-dire les exportations locales moins les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Taux de couverture réel : c'est le rapport entre la valeur des exportations locales et celle des importations civiles :

- Lorsque le taux de couverture est inférieur à 100, la balance commerciale est déficitaire. Autrement dit, les recettes (exportations locales) ne couvrent pas les dépenses (importations civiles);
- Lorsque le taux de couverture est égal à 100, la balance commerciale est équilibrée;
- Enfin, lorsque le taux de couverture est supérieur à 100, la balance commerciale est excédentaire : les recettes (exportations locales) sont supérieures aux dépenses (importations civiles).

Télécharger les données

Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1357
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Décembre 2022
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

